

**HONORAIRES DE TRANSACTION EN VIGUEUR AU
1^{ER} JANVIER 2020**

Locaux à usage d'habitation par tranche de prix de vente	Honoraires TTC sur mandat simple et semi exclusif	Honoraires TTC sur mandat exclusif charge vendeur ou acquéreur
De 1 à 150 000 €	7 % - minimum 5 000 €	6 % - Minimum 4 800 €
De 150 001 € à 300 000 €	6 %	5 %
De 300 001 € à 500 000 €	5 %	4,5 %
De 500 001 € à 1000 000 €	4,5 %	4 %
Au delà de 1 000 000 €	4 %	3,5 %

FORFAIT POUR LA VENTE D'UN STATIONNEMENT	10 % TTC (minimum 1 500€)
FORFAIT OPERATIONS FONCIERES	10 % TTC
FORFAIT MURS COMMERCIAUX	10 % TTC

LOCATION – RECHERCHE DE LOCATAIRES	HONORAIRES TTC A CHARGE PROPRIÉTAIRE	HONORAIRES TTC A CHARGE LOCATAIRE
Entremise et négociation	250 € pour un appartement 400 € pour une maison	0 €
Etats de lieux	3 € du mètre carré habitable	3 € du mètre carré habitable
Visites, constitutions de dossier, rédaction du bail :		
ZONE TRES TENDUE	12 € du mètre carré habitable	12 € du mètre carré habitable
ZONE TENDUE	10 € du mètre carré habitable	10 € du mètre carré habitable
AUTRES ZONES	8 € du mètre carré habitable	8 € du mètre carré habitable

BAUX PROFESSIONNELS OU COMMERCIAUX	HONORAIRES HT A CHARGE BAILLEUR	HONORAIRES HT A CHARGE LOCATAIRE
	15 % du loyer annuel hors charges	15 % du loyer annuel hors charges

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux figurant sur le mandat initial de l'agence détentrice du mandat de vente.

Les honoraires sont dus à la réitération de l'acte authentique.